

LÉGENDE

COMPOSANTES

Utilisation du sol

Végétation

Milieu aquatique

Milieu physique

Aspect visuel

Patrimoine bâti et archéologie

NATURE DES IMPACTS

- BR BÂTIMENTS RESIDENTIELS OU COMMERCIAUX AFFECTÉS, SUSCEPTIBLES D'ÊTRE EXPROPRIÉS *
- B GRANGES ET HANGARS AFFECTÉS, SUSCEPTIBLES D'ÊTRE EXPROPRIÉS *
- PI PERTE D'INTIMITÉ DUE AU RAPPROCHEMENT DE LA ROUTE
- PC PERTE DE SUPERFICIES CULTIVABLES
- PA PERTE D'ACCÈS
- VM PERTE DE BOIS À VALEUR MARCHANDE
- VR PERTE D'UN ÉCRAN DE VÉGÉTATION RIVERAINE
- VS PERTE DE VÉGÉTATION AYANT UN RÔLE DE STABILISATION DES DÉPÔTS MEUBLES
- F PERTE D'HABITAT PAR EMPÎÈTEMENT DANS UNE FOSSE À SAUMON
- PI PERTE D'HABITAT POTENTIEL À TACONS À CAUSE DE LA SÉDIMENTATION
- I AUGMENTATION POTENTIELLE DE LA TURBIDITÉ
- D MODIFICATION DE LA DYNAMIQUE DES EAUX DROITS SEIGNEURIAUX
- 1 POSSIBILITÉ DE GELIFRACTION
- 2 POSSIBILITÉ DE RAVINEMENT
- 3 POSSIBILITÉ DE GLISSEMENT
- 4 POSSIBILITÉ DE TRANSPORT DE SÉDIMENTS PAR LES EAUX DE DRAINAGE (EGOUTTEMENT ROUTIER OU DRAINAGE NATUREL)
- VU MODIFICATION DU CHAMP VISUEL DE L'UTILISATEUR
- ER MODIFICATION DU CHAMP VISUEL DU RIVERAIN
- VP MODIFICATION DU CHAMP VISUEL DU PÊCHEUR
- E MODIFICATION DE L'ASPECT ESTHÉTIQUE DE LA VALLÉE
- TA TRONÇON ABANDONNÉ
- Bi PERTE D'UN BÂTIMENT D'INTÉRÊT

QUALIFICATION DES IMPACTS

- Durée de l'impact: P permanent, MT moyen terme, CT court terme
- Importance de l'impact: R régional, L local
- Intensité de l'impact: F fort, M moyen, f faible ou nul
- Impact résiduel: F fort, M moyen, f faible

RÉFÉRENCE DE BASE

- tracé à l'étude «A»
- tronçon abandonné
- variante «C»
- chaînage
- gravières inspectées par le M.T.Q.
- gravières susceptibles d'être exploitées lors de la construction de la route
- limite de tronçon
- pont couvert
- IMPACTS PONCTUELS**
- fosse à saumon affectée
- coupe de roc prévue

Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Service de l'Environnement

ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT
ROUTE 195
(Grand-Détour au village de Rivière-Matane)

SYNTHÈSE DES IMPACTS ET DES MITIGATIONS

ÉCHELLE
0 500 1000 1500 2000 mètres

Société d'Aménagement Général de l'Environnement Ltée.

CHAÎNAGE	VARIANTE 'C'				
COMPOSANTES					
NATURE DE L'IMPACT	BR-2 B-3 PC PA	VS	1	2 3 4	VU E ER
DURÉE DE L'IMPACT	P	P	CT	MT	P
IMPORTANCE DE L'IMPACT	L	L	L	L	R
INTENSITÉ DE L'IMPACT	F	f	f	f	f
IMPACT RÉSIDUEL	-	f	f	f	f
MESURES DE MITIGATION					
Élargir l'emprise de façon à permettre la construction de voies auxiliaires.					
Impact Résiduel: 1- Fort sur le plan visuel 2- Difficulté de conserver les accès 3- Obligation de conserver l'ancien tracé. 4- Difficulté de raccorder l'ancien tracé d'une façon sécuritaire à l'extrémité nord.					
* 3					

CHAÎNAGE	9+877 à 11+400				
COMPOSANTES					
NATURE DE L'IMPACT	BR-1 PC	VR VS	F 1 PI D	2 4	ER VP
DURÉE DE L'IMPACT	P	P	P	CT	P
IMPORTANCE DE L'IMPACT	L	L	R	L	L
INTENSITÉ DE L'IMPACT	F	f	F	M	f
IMPACT RÉSIDUEL	-	f	f	f	f
MESURES DE MITIGATION					
- Minimiser le déboisement du côté du talus.					
- Effectuer les travaux de construction en rivière entre le 1er septembre et le 30 mai.					
- Déterminer la géométrie du mur de façon à ne pas modifier l'écoulement pour assurer la pérennité de la fosse numéro 9.					
- Pour la construction du mur, utiliser des matériaux s'intégrant au cadre naturel.					
- Éviter d'altérer le savage naturel du fond de la rivière.					
- Limiter autant que possible la durée des interventions en milieu aquatique.					
- S'il est nécessaire de construire un batardeau, il faudra le faire avec des matériaux non érodables contenant moins de 10% de matières fines.					
* 1,4,5					

CHAÎNAGE	11+400 à 12+450 à 2+450 à 3+000				
COMPOSANTES					
NATURE DE L'IMPACT	BR-2 B-7 PC PI	VS	1 PI DS	4	ER BI-2
DURÉE DE L'IMPACT	P	-	CT	CT	P
IMPORTANCE DE L'IMPACT	L	-	L	L	L
INTENSITÉ DE L'IMPACT	F	-	M	M	f
IMPACT RÉSIDUEL	F	-	f	f	f
MESURES DE MITIGATION					
- Relocaliser la résidence.					
- Construire le mur en période d'étiage et s'assurer de ne pas augmenter la turbidité de l'eau.					
- Limiter autant que possible la durée des interventions en milieu aquatique.					
- Utiliser de préférence des matériaux et des couleurs d'aspect naturel.					
* 4,5					

CHAÎNAGE	3+000 à 3+700				
COMPOSANTES					
NATURE DE L'IMPACT	BR-1 B-1 PI	VS	4	VU TA	
DURÉE DE L'IMPACT	P	CT	-	P	P
IMPORTANCE DE L'IMPACT	L	L	-	L	L
INTENSITÉ DE L'IMPACT	F	f	-	f	f
IMPACT RÉSIDUEL	f	f	-	f	f
MESURES DE MITIGATION					
* 2,3,5					

CHAÎNAGE	3+700 à 4+300				
COMPOSANTES					
NATURE DE L'IMPACT	VM	1	2	TA VU	
DURÉE DE L'IMPACT	-	P	CT	MT	MT
IMPORTANCE DE L'IMPACT	-	L	L	L	L
INTENSITÉ DE L'IMPACT	-	f	f	f	f
IMPACT RÉSIDUEL	-	f	f	f	f
MESURES DE MITIGATION					
- Faire le remblai en matériaux non érodables et suffisamment gros pour ne pas être emportés en période de crue.					
- Enfourer le radier pour ne pas créer de dénivellation et permettre la circulation des poissons.					
* 2,3,4,5					

CHAÎNAGE	4+300 à 5+500				
COMPOSANTES					
NATURE DE L'IMPACT	PC			TA	
DURÉE DE L'IMPACT	P	-	-	MT	-
IMPORTANCE DE L'IMPACT	L	-	-	L	-
INTENSITÉ DE L'IMPACT	f	-	-	f	-
IMPACT RÉSIDUEL	f	-	-	f	-
MESURES DE MITIGATION					
* 2,3,5					

CHAÎNAGE	5+500 à 6+600				
COMPOSANTES					
NATURE DE L'IMPACT	BR-1 PA	VS VR	I DS	I 2 4	E VU ER
DURÉE DE L'IMPACT	P	MT	CT	MT	P
IMPORTANCE DE L'IMPACT	L	L	L	L	L
INTENSITÉ DE L'IMPACT	F	f	f	M	M
IMPACT RÉSIDUEL	f	f	f	f	f
MESURES DE MITIGATION					
- Conserver la ligne de végétation riveraine.					
- Procéder à la renaturation des paliers au moyen d'un ensemencement d'arbres et d'arbustes lorsque la stabilité de l'ouvrage le permettra.					
* 2,3,5					

CHAÎNAGE	6+600 à 7+300				
COMPOSANTES					
NATURE DE L'IMPACT	BR-2 PA PI B-2	VS	1	I ER VU	
DURÉE DE L'IMPACT	P	MT	CT	CT	P
IMPORTANCE DE L'IMPACT	L	L	L	L	L
INTENSITÉ DE L'IMPACT	M	M	f	f	F
IMPACT RÉSIDUEL	M	f	f	f	M
MESURES DE MITIGATION					
- Prévoir la relocalisation des deux (2) chalets.					
- Proposer l'installation d'un écran visuel aux rivières (chalets).					
* 2,3,5					

- ### MESURES DE MITIGATION GÉNÉRALES
- INTERDIRE LA CIRCULATION DE MACHINERIE DANS LA RIVIÈRE
 - DÉSACTIVER LA SECTION DE CHEMIN NON UTILISÉE ET PRÉVOIR LE SCARTIAGE ET LA RENATURALISATION.
 - RENATURALISER LES PENTES IMMÉDIATEMENT APRÈS LA CONSTRUCTION (REMBLAIS - DÉBLAIS).
 - CONSTRUIRE EN PÉRIODE D'ÉTIAGE.
 - AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX, EFFECTUER UN INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE POUR VÉRIFIER LA PRÉSENCE POSSIBLE D'ARTÉFACTS. SI DES VESTIGES SONT LOCALISÉS, EFFECTUER LES FOUILLES.
- NOTE: CES MESURES DE MITIGATION S'APPLIQUENT D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE LE LONG DU TRACÉ ET PLUS SPÉCIFIQUEMENT AUX ENDROITS PRÉCISÉS EN VIGNETTE.

CHAÎNAGE	7+300 à 9+489 à 20+512				
COMPOSANTES					
NATURE DE L'IMPACT	BR-1 PI PC	VR VS	I DS	4	TA ER
DURÉE DE L'IMPACT	P	MT	CT	MT	MT
IMPORTANCE DE L'IMPACT	L	L	L	L	L
INTENSITÉ DE L'IMPACT	M	f	f	f	f
IMPACT RÉSIDUEL	f	f	f	f	f
MESURES DE MITIGATION					
- Conserver une bande de végétation d'au moins 10 mètres en bordure de la rivière.					
* 2,3,5					

CHAÎNAGE	9+489 à 20+512 à 21+200				
COMPOSANTES					
NATURE DE L'IMPACT	BR-1 VR VS	PT 1	2 4	VU TA VP	
DURÉE DE L'IMPACT	P	MT	CT	MT	MT
IMPORTANCE DE L'IMPACT	L	L	L	L	L
INTENSITÉ DE L'IMPACT	F	f	f	F	F
IMPACT RÉSIDUEL	-	f	f	M	M
MESURES DE MITIGATION					
- Conserver ou recréer une bande de végétation en bordure de la rivière.					
- Pour la construction du mur utiliser des matériaux s'intégrant au cadre naturel.					
* 2,3					

